



## Grenoble, mobilisée toute l'année pour l'élimination de la haine raciale

**A l'occasion du 21 mars, journée internationale pour l'élimination de la haine raciale, Grenoble réaffirme son engagement à lutter contre les discriminations sous toutes leurs formes.**

Les actions de la Ville de Grenoble contre les discriminations raciales s'inscrivent dans un engagement de long terme. La Ville de Grenoble s'est dotée en 1996 d'un Plan local d'intégration. Elle a ensuite mis en place un Conseil consultatif des résident-es étranger-es grenoblois-es. Le 7 mars 2001, les représentant-es syndicaux et les directions de la Ville de Grenoble et du CCAS ont signé un protocole d'accord visant à lutter contre les discriminations raciales au sein de leur structure.

Grenoble, terre d'accueil, est mobilisée pour un accueil inconditionnel de toutes et tous. Depuis 2014, la Ville intègre de nouvelles approches socio-historiques dans ses politiques publiques au regard des enjeux, fondamentaux, que représentent les discriminations cumulées et les politiques décoloniales.

### ► **Un partenariat avec le camp des Milles, à Aix-en-Provence**

Ouvert en septembre 1939, le camp des Milles a connu un peu plus de 3 ans d'activité. 10 000 personnes y ont été internées, originaires de 38 pays, dont de nombreux artistes et intellectuel-les comme Max Ernst. Il s'agit de l'un des lieux en France emblématiques de la répression subie par les personnes étrangères et les personnes de religion juive sous le régime de Vichy, qui a culminé avec la déportation de plus de 2000 hommes, femmes et enfants vers Auschwitz.

S'appuyant sur des travaux d'historien-nes et des sciences sociales, le site mémorial du Camp des Milles met en œuvre des outils pédagogiques éclairant les mécanismes universels psycho-sociaux qui mènent à la violence collective, ainsi que ceux qui permettent d'y résister. Une convention lie cet établissement de mémoire et la Ville de Grenoble depuis 2019. Des actions de formation et de sensibilisation y sont régulièrement organisées.

Chaque année, des élèves scolarisé-es dans les établissements secondaires de Grenoble se rendent sur le site mémorial, où sont analysées les questions des préjugés.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble 2022

## ► Le recrutement d'un-e doctorant-e pour évaluer les politiques publiques

Le recrutement à venir d'une personne en contrat de recherche CIFRE permettra l'évaluation des politiques publiques en matière de lutte contre le racisme et les discriminations, via la mise en place de méthodes de collectes de données et d'indicateurs pertinents.

## ► Une formation des agent-es sur les discriminations raciales

La Ville forme ses agent-es aux discriminations raciales.

## ► Des ateliers sur le racisme dans les écoles

Des ateliers de sensibilisation aux discriminations racistes sont menés sur les temps périscolaires dans les écoles de Grenoble, afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge.

## ► Des campagnes pour permettre à chacun et chacune de connaître et d'accéder à ses droits

Atteinte à la dignité des personnes, renforcement de logiques d'exclusion dans l'accès au logement et à l'emploi, rupture d'égalité des droits... Les conséquences néfastes des discriminations sont nombreuses. A cet égard, la Ville de Grenoble et son CCAS mènent une politique volontariste pour informer et accompagner les habitant-es dans la mobilisation de leurs droits.

## ► Un guide pratique de l'égalité au travail

En 2019, la Ville et son CCAS ont actualisé un guide pratique de l'égalité au travail afin de faire connaître les droits et les recours possibles aux agent-es en cas de discrimination, d'agression ou de harcèlement dans le cadre professionnel.

Ce guide de l'égalité au travail est accessible à toutes et tous les agent-es. Il rappelle le cadre légal ainsi que les procédures d'interpellation existantes à la Ville et au CCAS. De façon concrète, il propose de faire vivre les valeurs d'égalité au travail.

## ► Une vaste campagne de communication et d'information sur l'accès au droit à la défense

La Ville a lancé une campagne de communication pour sensibiliser sur les discriminations raciales en 2023, composée notamment de 4 affiches mettant en lumière les conséquences des discriminations sur la vie des personnes qui les subissent (ci-contre). La Ville a également distribué dans toutes ses Maisons des Habitant-es des flyers d'information sur les différentes permanences juridiques de défense contre la discrimination et sur les délégué-es de la Défenseurs des droits. Objectif ? Que chacun-e ait accès à un moyen de se défendre en cas de discrimination.

## ► Le programme Emergence engagé contre le racisme

Depuis 2018, le programme Émergences rassemble des jeunes de

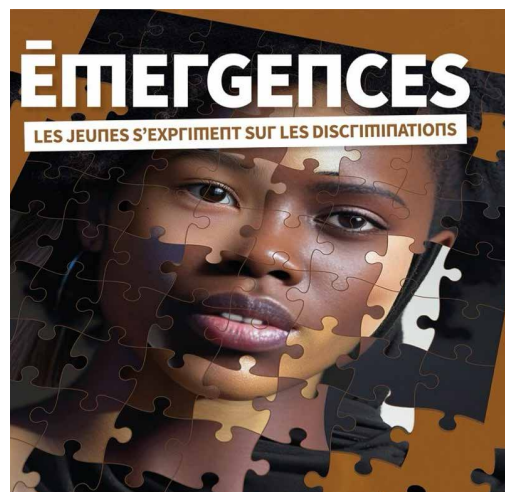


tous les horizons, les forme dans une discipline artistique sous l'encadrement de professionnel-les et leur offre l'opportunité de s'exprimer sur les planches face à un public. Lors de chaque édition, les jeunes réfléchissent aux enjeux de société d'aujourd'hui et de demain : lutte contre les discriminations et injustices sociales, plaidoyer en faveur des transitions, etc.

► **Faire vivre la mémoire des étranger-es qui ont marqué l'Histoire de France**

Une journée d'étude consacré à l'héritage culturel, artistique, intellectuel et social des femmes : "Femmes, matrimoine et révolution" en juin 2024 où le rôle des femmes révolutionnaires dans les colonies sera abordé.

Grenoble a aussi organisé deux conférences sur les tirailleurs sénégalais lors de la Seconde Guerre mondiale en mars, dans le cadre des 80 ans de la Libération.



## AGENDA

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les discriminations raciales, jeudi 21 mars, le secteur 6 de la Ville de Grenoble et la Régie de quartier organisent plusieurs actions en partenariat avec des acteur-trices du territoire.

• **14h-16h sur la Place du marché**

Forum associatif autour de la, pour partager son vécu et s'informer (présence des jeunes ambassadeurs et ambassadrices pour l'égalité du Défenseur des droits, présentation des consultations juridiques et permanences d'écoute de la Régie de quartier et des fiches de signalement de la Métropole, en présence des associations Umoja, FUIQP et Croche-pâte).

• **14h-21h à la Machinerie**

Plateau TV en partenariat avec l'association Shaolin Shadow, pour poser le cadre juridique des discriminations raciales, expliquer les dispositifs institutionnels en place et valoriser les expériences de mobilisation citoyenne et associative sur le secteur.

• **19h30 - 21h à la Machinerie**

Projection-débat autour du film «*Ils ont tué Kader*», réalisé en 1980 par le collectif Mohamed. En 1980 à Vitry-Sur-Seine, Kader Lareiche est tué à l'âge de 15 ans d'une balle de 22 long rifle par le gardien de sa tour HLM. Le mobile est raciste, et s'inscrit dans une série de crimes du même ordre. Les caméras de TF1 et Antenne 2 débarquent dans la cite Couzy, les jeunes refusent la médiation des journalistes qui cherchent le scoop... (Production: Collectif Mohamed - Les jeunes de la cité des Montagnards, coproduction: Atelier Cinéma Jean Macé de Vitry-Sur-Seine). Débat animé par les Films de la Villeneuve.

